



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division des Personnels Enseignants

DIPE/17-742-504 du 22/05/2017

CALENDRIER DES ENTRETIENS DES PROFESSEURS STAGIAIRES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU SECOND DEGRE EN VUE DES JURYS DE TITULARISATION - ADDITIF AU BULLETIN ACADEMIQUE N° 735 DU 20/03/2017 - ANNEE SCOLAIRE 2016 - 2017

Références : JO du 26 août 2014 relatif aux modalités de stage des enseignants : Bulletin Académique n° 735 du 20/03/2017 - Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics du second degré

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - Mme SALOMEZ - Tel : 04 42 91 73 44

La présente circulaire a pour objet de présenter le calendrier des entretiens des stagiaires ayant un avis défavorable à la titularisation.

Date de consultation des dossiers : jeudi 22/06/2017 de 09 heures à 12 heures au Rectorat Bt A bureau 104 ;

Entretiens avec le jury : mardi 4 juillet 2017 et mercredi 5 juillet 2017 Lycée Emile Zola Aix en Pce.

Les stagiaires concernés seront destinataires d'une convocation, via leur établissement

Délibération du jury : mardi 4 juillet et mercredi 5 juillet 2017.

Les stagiaires qui auront justifié leur impossibilité de se déplacer pour consulter leur dossier auront la possibilité de le faire le jour de leur entretien ; ils devront pour cela se présenter sur le centre d'examen 30 minutes avant l'heure à laquelle ils auront été convoqués.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille